

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 22 Décembre 1896

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 24 octobre 1896, a nommé M. Gustave-Egide Van der Broeck, Consul de la Principauté à Anvers (Belgique), en remplacement de M. Auguste Roë-lants, nommé Consul honoraire.

M. Van der Broeck a reçu l'exequatur Royal.

NOUVELLES LOCALES

Le Prince a présenté lundi dernier devant l'Académie des Sciences les grandes lignes de son voyage scientifique de 1896, sur la Méditerranée et l'Atlantique. On y remarque surtout la capture de plusieurs grands cétacés devant Monaco même : la découverte d'un banc qui mesure une circonférence d'environ 75 kilomètres, dans le sud des Açores ; de nombreuses recherches zoologiques et physiques ; et enfin l'essai de plusieurs méthodes nouvelles étudiées à bord pour favoriser l'extension des connaissances humaines dans ces deux branches scientifiques.

D'autre part, Son Altesse Sérénissime a présenté un appareil très ingénieux et très pratique imaginé par le docteur Jules Richard, pour étudier le régime des gaz dissous dans les grandes profondeurs de la mer. Cet instrument, essayé par son auteur durant le dernier voyage de la *Princesse-Alice* et jusqu'à la profondeur de 2,700 mètres, a démontré que la solubilité des gaz est indépendante des pressions

Enfin, le Prince, qui avait été prié de présenter à l'Académie certaines études faites à bord du croiseur danois l'*Ingolf*, envoyé en 1895 et en 1896 pour des recherches scientifiques dans les mers arctiques, a fait ressortir les vues intéressantes du professeur Knudsen, chargé de la physique et de la chimie pendant ces expéditions, sur l'influence du *plankton* dans la teneur en oxygène et en acide carbonique, des eaux de la surface.

A l'occasion de sa promotion au grade d'officier dans l'Ordre de Saint-Charles, M. de Loth, premier adjoint au maire de Monaco, a réuni, dimanche, à déjeuner à l'hôtel de Paris, un groupe d'amis.

Au dessert, MM. de Mac Carthy, le comte Gastaldi et de Rolland ont, tour à tour, énuméré les nombreux titres de leur amphytrion au précieux témoignage d'estime que vient de lui donner le Prince, et aux sympathies unanimes que M. de Loth et sa famille ont acquises dans la Principauté tout entière.

La réunion a été empreinte de la plus charmante cordialité.

Sous l'influence des pluies continuelles de ces jours derniers, les sources, grossies démesurément, ont, à certains endroits, causé des infiltra-

tions qui, près des habitations, sont des menaces d'accident. C'est ce qui est arrivé samedi matin au quartier des Révoires où un mur, appartenant à M. Crovetto, marchand de bois, s'est écroulé sur la maison de M. Charles Sangeorge, laquelle a été si fortement ébranlée que, par mesure de sûreté, M. le Directeur de la Police l'a fait immédiatement évacuer.

M. l'Inspecteur des Travaux publics, sur l'ordre de S. Exc. le Gouverneur Général, a pris les précautions nécessaires pour éviter l'effondrement de la construction Sangeorge, et d'une autre, la maison Gastaud, également menacée.

De nouveaux éboulements se sont produits sur la ligne de Nice à Vintimille, samedi matin. Principalement entre la Turbie et Monaco, ils offraient quelques dangers. Des mesures ont été immédiatement prises par M. Rey, chef de gare de Monaco. La voie venant de Nice était obstruée par des amoncellements, en différents endroits, de rochers, cailloux et amas de terre, amenés par la pluie torrentielle qui n'a cessé de tomber durant toute la nuit et la matinée. Toutes les précautions étant prises, il n'y a eu aucun accident de personnes.

D'autres éboulements ont eu lieu entre Menton et Vintimille, ainsi qu'entre Villefranche et Beaulieu.

Tout a été réparé dans les 24 heures, et dimanche matin, la circulation était rétablie sur les deux voies.

Le même jour, 20 décembre, ont été inaugurés les trains express 326, 332 et 376 entre Menton, Monte Carlo, Monaco, Nice et Cannes, et 333, 345 et 371, dans le sens inverse.

Vendredi dernier est entré dans notre port le vapeur de commerce anglais *Etna*, venant de Newcastle avec un chargement de houille pour l'usine à gaz.

Capitaine Wilson, dix-sept hommes d'équipage, 702 tonnes.

La direction théâtrale de M. Gunsbourg a un succès de plus avec la *Petite Mariée*, jouée jeudi et samedi sur la scène de Monte Carlo.

La charmante musique de Lecocq a eu, dans M^{lle} Pierny, M. Mazzotti et M. Queyla d'excellents interprètes, qu'ont secondés, avec beaucoup d'entrain, M^{mes} Auffray et Maria Pacra, MM. Riga et Buislay.

Ce soir et jeudi 24 décembre, la *Grande-Duchesse de Gérolstein*, opéra-bouffe en trois actes, musique d'Offenbach.

Samedi 26 et mardi 29 décembre, *Barbe-Bleue*, opéra-bouffe en trois actes, musique d'Offenbach.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

A l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'an, les billets d'aller et retour délivrés du 24 décembre au 3 janvier seront tous valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 5 janvier.

Jeudi 24 décembre 1896, à 2 h. 1/4 de l'après-midi
 5^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. LÉON JEHIN

avec le concours de M. A. CORSANEGO, violoniste

Symphonie héroïque (n° 3)..... Beethoven.
 A. Allegro con brio — B. Marche funèbre —
 C. Scherzo, allegro vivace — D. Finale,
 allegro molto.

ENTR'ACTE DE DIX MINUTES

Fest-Ouverture..... Ed. Lassen.
Concerto pour violon..... Saint-Saëns.
 M. CORSANEGO.

A. Allegro non troppo — B. Andante quasi
 allegretto — C. Molto moderato e maes-
 toso.

Chevauchée des Walkyries..... Wagner.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Programme des Concours tri-hebdomadaires

PREMIÈRE SÉRIE

Samedi 26 décembre 1896 : *Prix d'Ouverture*, 500 fr.
 Lundi 28 décembre : *Prix de l'Arno*, 500 francs.
 Mercredi 30 décembre : *Prix du Danube* (handicap),
 500 francs.
 Samedi 2 janvier 1897 : *Prix du Don* (handicap), 500 fr.
 Lundi 4 janvier : *Prix de l'Adour*, 500 francs.
 Mercredi 6 janvier : *Prix de l'Elbe* (handicap), 500 fr.
 Vendredi 8 janvier : *Prix de la Tweed* (handicap), 500
 francs.

CONCOURS PRÉPARATOIRES

Mardi 12 Janvier : *Prix de la Garonne*, 1,000 francs.
 Vendredi 15 janvier : *Prix du Volga* (handicap), 1,000
 francs.
 Lundi 18 janvier : *Prix de la Loire* (handicap), 1,000 fr.
 Mercredi 20 janvier : *Prix du Guadalquivir*, 1,000 francs.
 Vendredi 22 janvier : *Prix de la Seine* (handicap), 1,000
 francs.
 Lundi 25 janvier : *Prix du Rhône* (handicap), 1,000 fr.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Voici le programme sommaire des courses de Nice :

Premier jour, 11 janvier. — *Prix de Carabacel*
 steeple-chase à réclamer, 3,000 fr.
Prix du Paillon, course de haies (Hacks et Hunters
 Gentlemen riders), 4,000 fr.

Prix de Monte Carlo, grande course de haies (hand.),
 20,000 fr. — En outre à l'éleveur du gagnant, 1,000 fr.
Prix Massena, steeple-chase, 3,000 fr.

Deuxième jour, 14 janvier. — *Prix du Conseil
 Général*, course de haies (hand. à réclamer), 3,000 fr.
Prix de Cimiez, steeple-chase (Hacks et Hunters
 Gentlemen riders), 5,000 fr.

Grand Prix de Monaco, steeple-chase (hand.),
 25,000 fr. — En outre à l'éleveur du gagnant, 1,000 fr.
Prix des Alpes-Maritimes, course de haies (Welter
 handicap) Gentlemen et Jockeys, 5,000 fr.

Troisième jour, 17 janvier. — *Prix du Conseil Muni-
 cipal*, course de haies à réclamer, 3,000 fr.

Prix de Beaulieu, course de haies (Hacks et Hunters
 Gentlemen riders), 2,000 fr.
Prix Bethune, steeple-chase, 10,000 fr.

Prix du Chemin de Fer, steeple-chase (handicap),
 3,000 fr.

Quatrième jour, 21 janvier. — *Prix du Var*, course
 de haies à réclamer, 3,000 fr.

Prix d'Antibes, steeple-chase, handicap (Hacks et
 Hunters Gentlemen riders), 3,000 fr.

Grand Prix de la Ville de Nice, steeple-chase,
 handicap libre, 20,000 fr.

Prix de S. A. S. le Prince de Monaco, course de haies, 4,000 fr.

Cinquième jour, 24 janvier. — Prix de Cannes, steeple-chase à réclamer, 3,000 fr.

Prix de Toulon, course de haies handicap, 10,000 fr. Prix de Frejus, course de haies (Hacks et Hunters Gentlemen riders), 2,000 fr.

Prix d'Hyères, steeple-chase, 5,000 fr.

Disons en terminant que M. Charles Dufour, administrateur de la Société des Courses, est en ce moment à Nice.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Vers cette fin d'année, au moment où tous les magasins de Paris accumulent des merveilles à leurs devantures, la grande ville a un aspect féerique. Le goût et l'imagination triomphent sur toute la ligne des boulevards ; mais, au risque de paraître un peu « vieux jeu » j'avouerai que l'abus de la réclame gêne un peu cette belle exhibition. Aujourd'hui on cherche moins à produire des chefs-d'œuvre, qu'à trouver des formules nouvelles, d'annonces qui attirent. C'est très fin-de-siècle, mais plus américain que français.

C'est amusant pourtant, et tout Paris se précipite au « Salon du Cycle ». Ce dérangement est-il justifié par l'envahissement de la bicyclette qui fait porter culotte aux dames et rend sportifs les personnages les plus graves ? — Peut-être ; mais si l'on se presse autour de cette foule de baraques qui occupent le rez-de-chaussée du Palais de l'Industrie, où d'innombrables marchands exposent des « machines » dont ils expliquent avec loquacité la supériorité sur celles du voisin, n'est-ce point parce qu'on a publié partout de belles chroniques qui sont d'abominables réclames payées à prix d'or ? Publicité, reine du monde, voilà de tes coups ! Je suis allé comme un bon badaud, contempler ces roues de fer et ces ronds de caoutchouc. Mais je ne me suis pas ennuyé : tout bon philosophe doit faire ce voyage.

N'est-il pas curieux de recevoir d'une main anglaise un prospectus représentant le czar Nicolas II en costume de bicycliste ou d'admirer la marque de fabrique d'un spécialiste de Saint-Etienne représentant Henri Rochefort en pédaliste vêtu de rouge, accompagné d'une demoiselle, fort décolletée, jupes au vent, coiffée d'un bonnet phrygien, douce image de la République radicale. Voilà qui rend rêveur !

O vous qui aimez la poésie, arrêtez-vous devant l'image de cette bicyclette à deux places : les pédales sont côte à côte, un jeune homme a l'air de réciter des vers de Lamartine à une jeune fille qui effeuille des marguerites. C'est joli ; mais je préfère l'invention de ce constructeur qui a installé un phonographe répétant cette chanson de circonstance sur l'air de la Boiteuse :

Sur sa bicyclette Gaston
Poursuivait joyeux polisson,
Dans les sombres allées du bois,
Une jeun'cycliste aux abois.
La petite pédalait — fallait voir !
Elle eût enlevé tout espoir
Au coureur le plus aguerri.
Et Gaston s' disait, ahuri :

Y aura donc pas sur l'chemin quelque pierre
Qui crèver' par devant...
Ou bien par derrière...
Le pneumatiqu' de cett' gentille enfant,
Qui devor' vraiment
Le vent ! Le vent ! Le vent !

Et le couplet se termine par le nom du fabricant que je me garderai bien de reproduire !

Ce qui, du reste, mérite plus d'attention que ces excroissances de la réclame, c'est l'exposition des automobiles qui sont un grand progrès. Ces voitures sont encore trop lourdes et trop chères ; mais tout se perfectionne et bientôt nous pourrions avoir un équipage à pétrole à raison de vingt francs payables chaque mois pendant deux ans. Ce qui augmentera sensiblement la difficulté de la circulation dans les rues de Paris et la fréquence des accidents.

Sera-ce très clubman d'aller en automobile ? Sera-ce jamais aussi clubman que d'appartenir à l'Académie ? Je l'ignore, mais au banquet qui vient d'être offert au nouvel académicien, M. André Theuriet, on citait les noms de quarante qui font partie des principaux cercles de Paris.

En voici la liste :

- Duc d'Aumale : Union artistique.
- Duc de Broglie : Union.
- Duc d'Audiffret-Pasquier : Jockey-Club et Union.
- M. Hervé : Union artistique.
- Comte d'Haussonville : Jockey-Club et Union.
- M. Claretie : Union artistique.

M. Meilhac : Union artistique.
Viconte Melchior de Vogüé : Union et Union artistique.
M. Paul Bourget : Union artistique.
Comte Vandal : Union et Union artistique.
Comte Costa de Beauregard : Jockey-Club.
Très peu nombreux, on le voit, les Immortels clubmen. L'Académie n'est-elle pas, du reste, le plus envié des cercles ?

On voit que M. André Theuriet n'appartenait à aucun Cercle... avant d'avoir été reçu dans le plus aristocrate de tous, à l'Académie.

Ce banquet, qui a été l'événement mondain de la semaine, a été offert par le Journal chez Cubat, le grand restaurateur des Champs-Élysées. Cent couverts ; l'élite du monde des lettres, de la politique et des arts. Au dessert, le directeur du Journal, M. Ferdinand Xau, a porté un toast très applaudi auquel M. Theuriet a répondu en termes émus. M. François Coppée a félicité M^{me} André Theuriet dans une improvisation charmante, et cette fête ne s'est terminée que vers quatre heures du matin.

×

Nous ne pouvons sortir de l'Institut sans constater brièvement le grand succès qu'a obtenu dans le monde savant et dans la presse l'intéressante communication faite à l'Académie des sciences par S. A. S. le Prince Albert de Monaco. Le Prince a rendu compte du voyage scientifique de trois mois qu'il a effectué, de fin mai dernier à fin août, en Méditerranée et sur l'Atlantique, à bord de la *Princesse-Alice*. Il ne nous appartient pas à nous, simple chroniqueur mondain, de résumer des travaux qui échappent à notre compétence. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de constater — car c'est de notre ressort — que l'Académie a vivement applaudi le récit du Prince Albert, dont les explorations sont toujours d'un si grand prix pour la science. Le Prince a bien voulu indiquer qu'il avait été particulièrement aidé dans ses études par M. le docteur Jules Richard, M. Neuville, préparateur au Muséum de Paris, et par M^{lle} J. Le Roux, artiste peintre.

×

Un passage charmant du Mémoire de Son Altesse Sérénissime c'est celui où il raconte l'envahissement de son navire par des centaines d'hirondelles. Il y avait en même temps sur le pont et dans le gréement une multitude d'oiseaux de diverses espèces, une véritable exposition d'aviculture.

Moins utilitaire que l'exposition d'aviculture de Paris... où l'on admire surtout des volailles. Ce qui est justifié par les sommes colossales que produit en France la vente des volailles et des œufs.

La France possède 45,000,000 de poules qui, estimées à 2 fr. 50 en moyenne, donnent un capital de 112,000,000 de francs. Le cinquième de cette masse tué chaque année rapporte 25,000,000 de francs. Le nombre de poules ponduses est évalué à 35,000,000. Elles pondent en un an pour 183,000,000 de francs d'œufs. Les poules fournissent donc pour 210,500,000 de produits à la consommation nationale ou étrangère.

Que d'omelettes !

×

Mais je m'égare. La place me manque pour vous parler de faits bien intéressants, du dîner de cent couverts donné à l'Élysée en l'honneur des membres des commissions de classement des armées de terre et de mer, de l'aubaine de la Marseillaise qui vient de gagner le lot de 500,000 francs du Panama, de la terrible catastrophe qui a coûté la vie à la jeune baronne Leonino.

Mais je dois vous dire en quelle tristesse m'avait mise une nouvelle publiée par plusieurs journaux qui avaient annoncé la mort de M^{me} Juliette Conneau, la grande cantatrice mondaine applaudie chaque hiver à Monte Carlo.

A l'église, j'ai entendu des chœurs magnifiques et d'excellente musique. Mais quelle ne fut pas ma douce émotion en apercevant aux premiers rangs M^{me} Juliette Conneau en grand deuil. La morte était une de ses cousines âgée de 75 ans.

En tête du cortège, je reconnus le chef d'escadron de cavalerie Napoléon Conneau, l'ami et le compagnon d'enfance du Prince Impérial dont il avait l'âge. Le Prince Impérial lui a légué une épée sur laquelle est gravée la devise : *Passavant le meilleur*. Le legs ne pouvait mieux s'adresser.

DANGEAU.

BIBLIOGRAPHIE

L'Heure Décimale

ET LA DIVISION DE LA CIRCONFÉRENCE

En 1634, le cardinal de Richelieu ayant à fixer, pour les besoins de la Marine française, un méridien initial, vou-

lut que l'origine des longitudes fût également bonne et également commode pour toutes les Nations, et plaça ce méridien initial en plein Océan, à l'Île de Fer, la plus occidentale des Canaries.

En 1793, la Convention Nationale, ayant à créer un nouvel ensemble de mesures, voulut qu'elles eussent un caractère universel. Elle fonda le système métrique, dont la base est le méridien terrestre, mesure internationale au plus haut degré.

Par des causes extrinsèques, l'œuvre de Richelieu, en elle-même excellente, a péri. Le méridien de l'Île de Fer n'est plus qu'un souvenir.

L'œuvre de la Convention, au contraire, obtint un magnifique succès. Les mesures françaises se répandent de plus en plus, chez tous les peuples, et l'on peut prévoir que dans quelque cinquante ou soixante ans, l'uniformité des mesures se trouvera réalisée sur toute la surface du globe. Le système décimal des mesures françaises aura changé de nom, et s'appellera système décimal des mesures universelles. Ce fait sera l'un des événements les plus heureux et les plus extraordinaires que l'on puisse enregistrer dans les annales de l'humanité.

Toutefois, le système métrique n'a pas réussi tout entier. Ses inventeurs, voulant appliquer, en toute rigueur, la loi décimale, tentèrent de remplacer le jour de 24 heures par un jour de 10 heures. Cette tentative ne réussit pas et ne pouvait pas réussir. Le jour décimal fut reconnu mauvais et abandonné ; et cette branche du système métrique étant irréalisable, le système resta incomplet.

Il l'est encore.

Reprendre l'œuvre de Richelieu et terminer l'œuvre de la Convention est une des entreprises les plus utiles et les plus importantes de cette fin de siècle. Au premier abord, il semble que ces deux œuvres soient indépendantes l'une de l'autre. Mais un examen plus attentif révèle qu'elles sont, au contraire, à ce point connexes que l'on peut les considérer comme deux aspects différents d'un seul et même problème. La mesure des angles est intimement liée à la mesure du temps, et les longitudes peuvent être considérées indifféremment comme des angles, ou comme des heures.

La mesure du temps règle toutes nos actions et n'est autre chose, en définitive, que la mesure de notre vie. Le problème de la décimalisation du temps intéresse donc tous les hommes, à quelque condition et à quelque nationalité qu'ils appartiennent. Il n'est pas de question politique scientifique ou sociale d'un intérêt plus universel.

Au point de vue politique, ce problème présente, en France du moins, une importance exceptionnelle, puisqu'il s'agit de l'achèvement d'une œuvre essentiellement française, et que le succès équivaut à la diffusion et à l'expansion, dans tout l'univers, de l'influence et du génie français.

Cherchée depuis plus d'un siècle, la solution pratique du problème de la décimalisation du temps et des quantités angulaires vient d'être trouvée par M. Henri de Sarrauton, vice-président de la Société Géographique d'Oran, qui l'expose dans un ouvrage intitulé : *L'Heure décimale et la division de la circonférence*.

Dans cet ouvrage plein d'aperçus ingénieux et nouveaux, écrit en une langue excellente, et d'une logique rigoureuse, il est démontré « que si, en théorie, le problème comporte un grand nombre de solutions, en « pratique, une seule est admissible » (1), et que cette solution est d'ailleurs parfaite, tant au point de vue de l'usage populaire, qu'au point de vue des applications scientifiques.

L'ouvrage de M. Henri de Sarrauton a été présenté à l'Académie des Sciences par M. Adolphe Carnot, inspecteur général des mines, membre de l'Institut. La notice que M. Carnot a rédigée, à cette occasion, est jointe à l'ouvrage. On y verra que M. Carnot approuve pleinement toutes les conclusions de l'auteur. Après l'approbation d'une aussi haute autorité scientifique, tout éloge devient inutile.

Il est permis toutefois de remarquer que les plus séduisantes théories se heurtent à d'immenses difficultés pratiques, lorsque leur application est appelée à bouleverser les conditions de la vie quotidienne, les habitudes sécu-

(1) Adolphe Carnot.

lares de la population tout entière et même le langage courant et les objets mobiliers les plus usuels.

L'ouvrage *L'Heure décimale et la division de la circonférence* est édité par E. Bernard et C^{ie}, quai des Grands-Augustins, 53 ter, Paris. — Prix : 1 franc.

Une bonne nouvelle pour nos lecteurs

Le plus populaire, le plus répandu, le plus attendu des Almanachs, — l'*Almanach Hachette pour 1897*, — vient enfin de paraître. Depuis quelques jours, c'est une véritable procession chez les libraires. Et ce succès se justifie pleinement, car l'édition de cette année a été entièrement renouvelée dans son texte, ses gravures et ses cartes géographiques.

L'*Almanach Hachette pour 1897* comprend environ 200 articles nouveaux donnant des définitions sur toutes choses : l'histoire, la géographie, les sciences, les arts, l'économie domestique, l'agriculture, l'horticulture, les découvertes, l'hygiène et la médecine, le droit usuel, les jeux et sports, les voyages, etc.

Citons parmi les articles inédits de cette année : Les montagnes qui marchent, le Portrait du Soleil, les Pierres qui tombent du ciel, La foudre et les foudroyés, L'histoire de France en 4 pages, Les enfants des souverains d'Europe (53 portraits), l'Église catholique, son gouvernement, le pape, les cardinaux (avec 26 gravures), Combien les peuples boivent d'alcool et combien ils fument, les cartes de la France politique et littéraire, Les musiciens célèbres, Les chants nationaux, L'art de se marier (8 portraits), Comment servir un dîner, Les commandements de la bonne maîtresse de maison, Les chats (20 figures), La danse (9 figures), Les faux pauvres (7 portraits), Les modes féminines du siècle (16 figures), Comment conserver son argent, L'histoire de la coiffure en 1896 (36 portraits), Les lots non réclamés, Comment on fait un journal, Les nouveaux timbres-poste en 1896, L'artillerie française, Les sales petites bêtes (6 photographures), Les bons et les mauvais champignons (12 figures), L'œil humain (11 figures), Les hôtes de la basse-cour (23 figures), Comment nourrir nos bestiaux, Les jeux de cartes (6 figures), Les annales du cyclisme (7 photographures), Comment choisir les chiens courants (13 figures), Ce qu'on peut faire avec un chapeau (21 photographures), etc., etc.

288 recettes culinaires faciles, à la portée de toutes les bourses, font de l'Agenda de l'Almanach un petit trésor de la ménagère.

L'*Almanach Hachette* est une encyclopédie universelle illustrée, un répertoire de toutes les connaissances humaines, accessibles par une rédaction claire et simplifiée à tous ceux qui désirent s'instruire et se tenir au courant de l'activité de la pensée dans tous les domaines.

La chaumière aussi bien que le château attend ce livre universel, lui ouvre ses portes et lui fait un accueil ami.

Pour la chaumière, ce n'est pas seulement l'Almanach indispensable, renseignant sur tout, c'est aussi le livre d'étrennes populaire, qui abrège et amuse les veillées avec ses 2,072 images.

Cette année, le nombre des primes offertes à l'acheteur a été quadruplé et porté au nombre de 57. Ceux qui habitent la campagne peuvent même bénéficier de la « photographie gratuite ». 19 bons d'achat assurent à tout possesseur de l'Almanach de notables réductions dans 16 maisons de commerce de premier ordre, la cartecycliste qui vaut 1 fr. à elle seule, donne droit à une assurance sur la vie de 1,000 fr., et les 10 Concordeaux auxquels peuvent prendre part tous les lecteurs représentent une somme de 28 mille 900 francs de prix.

Qu'on calcule maintenant combien tous ces avantages remboursent de fois le prix d'acquisition de l'Almanach Hachette!

VARIÉTÉS

La Reine des Armes

Monteenculli a dit : *La lance est la reine des armes*, elle est aussi *la plus ancienne*. L'homme primitif en effet imagina d'aiguiser des bâtons et d'en faire une arme perçante pour combattre.

La fameuse phalange macédonienne était armée de

piques. Celles des hommes du premier rang, nous dit Elien, mesuraient quatorze coudées.

A la destruction de l'Empire romain par les Germains, la pique sous la forme de lance, arma la cavalerie. L'infanterie suisse fut armée de piques et en fit un terrible usage contre les Bourguignons aux batailles de Gramson, de Morat, de Sempach et de Morgarten. Cette arme passa aux Allemands, aux Espagnols et aux Italiens. Les Français enfin l'adoptèrent et elle subsista dans les troupes à pied jusqu'à son remplacement par le fusil à baïonnette, au commencement du XVIII^e siècle.

Au moyen âge, la lance était l'arme de la noblesse et des hommes de condition libre, à l'exclusion des serfs auxquels les capitulaires de la seconde race en interdisaient l'usage.

Nous ne nous étendrons pas sur les prouesses accomplies par la lance des chevaliers ; les champs de batailles de l'Europe et de la Palestine en ont gardé le souvenir, mais proche était le jour où il ne suffirait plus de savoir férier de grands coups dans les mêlées, le mousquet du fantassin allait avoir raison des chevaliers bardés de fer et de leurs longues lances.

Les chevaliers ne purent bientôt plus prouver leur adresse que dans les tournois où souvent, au premier choc, les lances se rompaient sur les combattants cuirassés.

De là est venue l'expression de *rompre une lance*. Les tournois prirent fin après la mort du roi Henri II qui reçut dans l'œil un coup de lance de Montgomery en s'essayant dans une de ces luttes qui, bien que réputées *courtoises*, n'en étaient pas moins très souvent mortelles.

Les carrousels plus inoffensifs leur succédèrent.

Les lances au moyen âge étaient ornées de banderoles comme l'attestent les monuments et les vieilles tapisseries, d'où la flamme de lance d'aujourd'hui.

Charles VIII institua, sous le nom de *gens d'armes*, une cavalerie permanente à laquelle il donna l'arme *la meilleure* : la lance. Ce furent les compagnies d'ordonnance. Au lieu de compter par homme, on compta par lance. Chacune des quinze compagnies d'ordonnance avait cent lances ou *hommes d'armes* et chaque homme d'armes était accompagné de cinq personnes : trois archers, un coustillier et enfin un page. C'est ce qu'on appela la *lance fournie* ou *garnie*. Ainsi chaque compagnie formait 600 hommes tous à cheval. Le page ou varlait était un jeune homme de condition de 15 à 17 ans qui apprenait de bonne heure le métier des armes.

Les gens d'armes étaient gentilshommes. Ces gentilshommes-lanciers chargeaient sur un rang, chacun choisissant son ennemi pour le désarçonner avec sa lance. Sous Louis XI, les lanciers formaient la garde des rois de France et il fallait pour y entrer faire preuve de la plus ancienne noblesse.

Une ordonnance de 1575 du roi Henri III déclarait que non seulement les lanciers devaient être gentilshommes mais même que les archers des ordonnances seraient de *noble race*.

Après les guerres de la Ligue où la noblesse fut décimée, il devint plus difficile de fournir des lances en se conformant aux ordonnances. De plus, l'abolition des tournois, pour lesquels la jeunesse noble s'exerçait dès l'enfance, fit entrer les gentilshommes dans les corps de troupe sans avoir appris à se servir de la lance, et ce fut sans ordonnance de suppression que, sous Henri IV, la lance disparut de la cavalerie française pour faire place au pistolet ou à la carabine.

Les maîtres du temps, tels que les Lanoue, les Montgomery, s'élevèrent en vain contre cette réforme qui, selon eux, devait retarder les progrès de la cavalerie en lui mettant entre les mains une arme qui n'est pas française, mais leurs efforts furent vains.

Les nouvelles doctrines l'emportèrent, comme elles devaient le faire près de 300 ans plus tard lorsqu'on supprima les lanciers en août 1871.

Le préjugé qui avait fait disparaître la lance de la cavalerie française subsista jusqu'à Napoléon I^{er}.

Il y eut bien vers le milieu du XVIII^e siècle un essai de lanciers, espèce de *pandours* portant l'arme si appréciée des peuples du Nord, mais il n'eut pas de succès.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers du sieur **Sébastien** et demoiselle **Marguerite**, frère et sœur, **Serra**, commerçants, demeurant à Monaco, faillis, dont les titres de créance ont été vérifiés et affirmés, sont invités à se rendre en personne ou par fondés de pouvoir, le 2 janvier 1897, jour de samedi, à 9 heures du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat et, en cas d'union, pour y être procédé conformément aux articles 500 et 501 du Code de Commerce.

Monaco, le 22 décembre 1896.

Pour le Greffier en Chef :
A. Croco, C.-G.

AVIS

Les créanciers de la faillite de la dame **Godot**, veuve **Moncel**, négociante en broderies à Monte Carlo, sont invités à se présenter en personne, ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de *vingt jours*, à partir du présent avis, devant M. Croco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

A l'égard des créanciers domiciliés hors de la Principauté, le délai ci-dessus sera augmenté de *deux jours*.

La vérification des créances aura lieu le quinze janvier prochain, à deux heures et demie de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice.

Monaco, le 16 décembre 1896.

Le Greffier en Chef :
RAYBAUDI.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30.

VENTE APRES FAILLITE

Le lundi vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-seize, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, dans la maison Mevoglione, sise à Monaco, quartier de la Colle, il sera procédé par le ministère de l'huissier sous-signé à la vente aux enchères publiques de divers meubles et marchandises dépendant de la faillite du sieur **Jacques Mevoglione**, entrepreneur de marbrerie à Monaco, consistant en : lits, armoires à glace, commodes-toilette, tables de nuit, cheminées en marbre blanc et couleur, monuments funéraires, marbres divers, etc.

Au comptant, et 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'huissier, Charles TOBON.

Etude de M^e H. BERTRAND, huissier à Monaco
3, place Saint-Nicolas

VENTE SUR SAISIE

Le jeudi vingt-quatre décembre courant, à neuf heures du matin, dans un magasin servant de débit de vins, au sous-sol de la maison Peretti, sise à Monte Carlo, quartier Saint-Michel, il sera procédé à la vente d'une quantité d'objets mobiliers et marchandises tels, que : tables, chaises, bancs, étagères, lampes, liqueurs assorties, vins en bouteilles et en fûts, etc.

Au comptant. — 5 p. % en sus des enchères.

Monaco, le quinze décembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

L'Huissier, BERTRAND.

Etude de M^e L. VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le trois décembre mil huit cent quatre-vingt-seize, enregistré, monsieur Léon BRÉSANI, entrepreneur de peinture et vitrerie, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en l'étude de M^e Valentin, notaire, a acquis de monsieur Michel LAURENTI, maître-maçon, et de monsieur Georges dit Aristide LAURENTI,

entrepreneur de camionnage, demeurant tous deux à Monaco, ayant aussi élu domicile en l'étude de M^e Valentin, notaire, une parcelle de terrain située à Monaco, quartier du Castelleretto, d'une contenance de huit cent soixante-dix mètres carrés, portée au plan cadastral sous partie du numéro 412 de la section B, détachée d'une plus grande propriété, pour tenir : au midi, à monsieur Olivier ; au nord, à monsieur Rouderon ; au levant, à madame de Villaine, et au couchant au surplus de la propriété des vendeurs.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix principal de douze mille cent quatre-vingts francs.

Une expédition du contrat de vente transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le douze décembre mil huit cent quatre-vingt-seize, volume 54, numéro 7, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus désigné, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le vingt-deux décembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Pour extrait : L. VALENTIN.

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

VENTE DE BIENS DE MINEUR

A VENDRE EN DEUX LOTS

Le 12 janvier 1897, à 9 heures du matin, devant M. le Ch^r DE LATTRE, Président du Tribunal Supérieur de Monaco, délégué à cet effet, dans la salle des audiences dudit Tribunal, séant au Palais de Justice.

Les immeubles ci-après désignés, appartenant au mineur Antoine-Favinien MARSAN ;

Sur la poursuite du sieur Salvatore UGHETTO, avocat, demeurant à Vintimille (Italie), agissant au nom et comme tuteur dudit mineur, son neveu ;

Ayant M^e VALENTIN pour défenseur, en l'étude duquel il a fait élection de domicile ;

En présence du sieur Honoré BELLANDO, caissier à la Société des Bains de Mer, demeurant et domicilié à Monaco, subrogé-tuteur du mineur susnommé.

DÉSIGNATION :

Premier Lot

Une parcelle de terrain de la contenance de cinq cent cinquante-sept mètres soixante décimètres carrés, située à Monaco, au quartier de la Rousse, confrontant : à l'est, un chemin, qui, de la route de Menton, va aboutir au chemin de l'Annonciade ; à l'ouest, ledit chemin de l'Annonciade ; au sud, à la propriété de M. Bonnaud ; et au nord, celles de M. Laurent Gastaud et des époux Verrando.

Deuxième Lot

Une autre parcelle de terrain d'une superficie de cent mètres carrés environ, sise à Monaco, audit quartier de la Rousse, confrontant : à l'est et au nord, M. Touzet ; à l'ouest, une cour ; et au sud, le surplus de la propriété du vendeur.

La vente de ces immeubles a été autorisée par jugement du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du 20 octobre dernier, enregistré, qui a homologué une délibération du Conseil de famille du mineur Marsan, tenue le 5 dudit mois d'octobre, sous la présidence de M. le Juge de Paix de cette ville, aussi enregistré.

Le cahier des charges, dressé pour parvenir à cette vente, a été déposé au Greffe du Tribunal Supérieur, le 9 décembre courant.

La mise à prix a été fixée par M. l'Avocat Général, savoir :

Pour le 1^{er} lot, à onze mille cent cinquante-deux francs, ci..... **11,152**

Et pour le 2^o lot, à deux mille cinq cents francs, ci..... **2,500**

M^e VALENTIN, défenseur poursuivant, donnera tous les renseignements nécessaires.

Fait et rédigé par moi, défenseur soussigné, à Monaco, le 17 décembre 1896.

Signé : VALENTIN.

Dûment enregistré.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire et défenseur
rue du Tribunal, 2, Monaco

VENTE

En l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco, le *Vendredi 8 Janvier 1897, à 9 heures du matin.*

DÉSIGNATION :

PREMIER LOT

LA VILLA DE LA TOUR

Située à Monaco, quartier de Monte Carlo, avenue de la Costa, élevée de trois étages, avec terrasse, cour, jardin, communs, le tout d'une contenance d'environ 1,062 mètres carrés et une heure d'eau de sources par semaine pendant la saison d'arrosage.

Situation magnifique, Vue splendide

DEUXIÈME LOT

UNE PARCELLE DE TERRAIN

de la contenance de 7 à 800 mètres carrés, d'après les titres, et de 425 mètres carrés d'après le cadastre, située au même lieu, entre l'avenue de la Costa et le chemin de fer.

MISES A PRIX :

1^{er} lot : Villa de la Tour..... **80,000 fr.**

2^e lot : Parcelle de terrain..... **15,000 fr.**

L'adjudicataire du premier lot sera tenu de prendre les meubles et objets mobiliers décrits en l'inventaire annexé au cahier des charges (à l'exception de ceux indiqués dans le cahier des charges) moyennant le prix de 6,022 francs 95, résultant de l'estimation portée audit inventaire.

Un droit de préférence sera accordé à la personne qui désirerait acquérir en bloc les deux lots à vendre ; en conséquence lorsque les deux lots auront été adjugés séparément ils seront remis en vente en bloc sur la mise à prix formée par la réunion des prix obtenus en détail.

S'adresser, pour les renseignements, à M^e LAVOIGNAT, notaire à Paris, rue Auber, n^o 5, et à M^e VALENTIN, notaire, défenseur poursuivant, ou consulter le cahier des charges déposé au greffe.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 14 au 20 décembre 1896

NEWCASTLE, vapeur, Etna, angl., c. Wilson,	houille.
LA NOUVELLE, br.-g. Catterina, Mon., c. Revelli,	vin.
CANNES, b. Monte Carlo, fr., c. Ferrero,	sable.
ID. b. Saint-François, fr., c. Besson,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Rouvier,	id.

Départs du 14 au 20 décembre 1896

CANNES, b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	sur lest.
ID. b. Saint-François, fr., c. Besson,	id.
ID. b. Charles, fr. c. Rouvier,	id.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

Rue Grimaldi, n^o 25 — Condamine

**GRAND BAZAR
MAISON MODÈLE**

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE
LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PATE ET POUDES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

A LA

BELLE JARDINIÈRE DE MONACO

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de Vêtements tout faits et sur mesure pour hommes et enfants.

Uniformes et Livrées — Costumes Cyclistes — Maillots et Bas — Robes de chambre et Coin de feu — Vêtements imperméables — Habits — Redingotes — Gilets et Pantalons drap noir — Pèlerines capuchon.

Vêtements sur mesure, le complet depuis 45 fr.

MAISON DE CONFIANCE

Prix marqués en chiffres connus

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^o vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2^o vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1896

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Décembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	14	747.2	745.1	744.9	745.9	745.1	11.5	12.2	12.9	11.5				10.1	87
15	742.2	741.5	742.2	744.1	746.2	10.2	11.2	11.5	10.1	9.5	81	S O fort, S E très fort	Couvert		
16	751.2	752.1	752.5	753.5	754.1	10.2	11.4	10.5	8.9	8.2	79	S O fort	Variable		
17	753.9	752.9	752.1	753.1	753.7	9.2	10.9	11.2	9.1	8.9	65	id.	Beau		
18	751.5	750.5	749.2	748.1	747.5	7.5	8.1	8.8	8.9	9.5	71	S E faible	Couvert, pluie		
19	755.5	746.9	748.2	750.2	751.1	10.1	10.6	10.2	10.2	9.7	84	S E très fort S O faible	Couvert, pluie très forte		
20	750.1	750.3	749.1	751.0	752.1	11.2	12.1	13.5	13.2	14.0	79	S E faible	Couvert, pluie		
DATES						14	15	16	17	18	19	20			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima	13.1	11.5	11.5	11.3	9.6	11.2	14.2		
						Minima	8.9	9.2	8.2	7.8	7.5	9.1	9.5	Pluie tombée : 107 ^{mm} 6	